

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 52 (1926)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

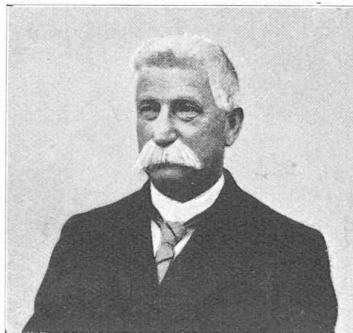
la Suisse romande, ce n'était certes pas chose facile de reprendre l'exercice de la langue allemande ; il réussit cependant en très peu de temps à vaincre cette difficulté, ainsi que celle provenant du changement complet d'occupation. En effet, il dut abandonner la construction des chemins de fer pour se vouer presque exclusivement aux travaux hydrauliques, auxquels il consacra le reste de ses jours.

Ses occupations, très variées, le conduisirent un peu partout en Suisse, en montagne et en plaine, de sorte qu'il eut l'occasion d'admirer au cours de ses inspections, les beautés de notre pays, mais aussi de connaître les forces terribles de la nature qui lui montrèrent que l'art de l'ingénieur est bien souvent impuissant à résister aux effets des éléments destructeurs.

Après avoir été promu au grade d'adjoint en 1909, Rod fut désigné en 1918 comme remplaçant de l'Inspecteur en chef et quelque temps plus tard, le Conseil fédéral le nomma membre de la Commission de la Linth. Il était également délégué suisse à la Commission internationale permanente de la route et à la Commission de contrôle du redressement du Rhin entre la Suisse et l'Autriche.

Grâce à ses facultés morales et intellectuelles, grâce aussi à son expérience technique, à son tact et à son amabilité, Rod a toujours eu d'excellents rapports avec les Autorités fédérales, cantonales et communales qui étaient en relations de service avec lui. Malgré la précision de ses idées, il sut s'accommoder aux exigences du moment, en évitant toute allure autoritaire. C'est ainsi que dans toute la Suisse on gardera de lui un bon souvenir.

B.



EMILE ROD.

BIBLIOGRAPHIE

Théorie des chambres d'équilibre, par Jules Calame et Daniel Gaden, ingénieurs. Préface de René Neeser. (1 volume in-8 de 270 pages avec 50 figures dont 15 abaques dans le texte). — Editions La Concorde, Lausanne 1926.

Voici un résumé de la table des matières de ce remarquable ouvrage auquel nous avons emprunté le chapitre reproduit en tête de ce numéro.

Calcul du coup de bâlier d'onde dans une conduite sous pression munie d'une chambre d'équilibre. — Le mouvement d'ensemble des masses d'eau contenues dans la galerie d'aménée et la chambre d'équilibre. — Analyse de l'oscillation en masse, sans tenir compte de la perte de charge. — Etude de la fermeture dans le cas de la chambre de section constante, en tenant compte de la perte de charge dans la galerie d'aménée. — Etude de l'ouverture dans le cas de la chambre de section constante, en tenant compte de la perte de charge dans la galerie d'aménée. — Chambres d'équilibre à sections multiples. — Chambres d'équilibre spéciales. — Influence du réglage automatique de la turbine sur le mouvement des masses du système « galerie d'aménée-chambre d'équilibre ». — Essai, fonctionnement et emplacement d'une chambre d'équilibre.

Le volume se termine par un *Rappel bibliographique* indiquant plus de 60 sources différentes sur le sujet visé. Un *Index alphabétique* très complet et une *Table des figures* en font un instrument de travail précieux.

Ajoutons que la « Fondation pour le développement de l'Economie nationale suisse au moyen de recherches scientifiques » a honoré cette publication de son précieux appui moral.

Cet ouvrage est offert en souscription moyennant versement au compte de chèques N° II 839, La Concorde, Lausanne, avant le 15 avril prochain, de Fr. 16 par volume broché ; Fr. 19 par volume cartonné.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Service technique suisse de placement.

Le 6 mars 1926 se réunit à Zurich sous la présidence de M. le professeur C. Andreae, président de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, une assemblée relative à l'*Extension du Service Technique Suisse de placement* (S. T. S.).

Outre les représentants des quatre associations qui coopèrent à l'administration du S. T. S., soit :

la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes à Zurich ;
l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich ;
l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université à Lausanne ;
la Société suisse des techniciens à Zurich,

de nombreux délégués de différentes associations amies assistèrent à cette réunion ainsi que M. Pfister, directeur de l'Office fédéral du Travail à Berne, M. Schraffl, directeur général des Chemins de fer fédéraux à Berne, M. Rohn, professeur, recteur de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, et divers représentants de l'industrie suisse de constructions mécaniques et autres.

M. Mathys, président de la Commission d'administration du S. T. S., fit, comme introduction, un compte rendu relatif à l'activité exercée jusqu'à ce jour par le service de placement. Ce dernier a été fondé il y a trois ans sur l'initiative de la S. I. A. et s'occupe du placement, au pays et à l'étranger, d'ingénieurs, d'architectes, de chimistes, ainsi que de techniciens et aides-techniciens à la recherche d'emploi. L'affluence au service de placement a été, dès le début, très grande ; actuellement plus de 700 candidats y sont inscrits. Une attention particulière a été consacrée à l'activité concernant l'étranger en tentant d'y renouer les relations souvent interrompues par la guerre. Grâce à un service d'informations actif, il a été permis de rassembler des matériaux de renseignement importants concernant les conditions de travail et d'existence à l'étranger et dans les pays d'outre-mer. Malheureusement les difficultés que rencontrent nos ingénieurs et techniciens à la recherche d'emploi à l'étranger subsistent encore pour le moment. Le but principal du service de placement sera donc de développer son service d'informations et d'activer dans la mesure du possible le placement à l'étranger.

Au cours de la discussion animée qui suivit, on énonça d'une manière unanime l'opinion que, le S. T. S. répondant à une nécessité impérieuse, il faudrait consolider et étendre son activité, en se servant de tous les moyens et de toutes les ressources disponibles. Il faut donc qu'une activité appropriée continue à être exercée surtout à l'étranger, et cela par une étroite collaboration avec les sociétés intéressées,

avec l'industrie suisse et avec le concours de nos représentants officiels à l'étranger. D'autre part, il faudrait qu'au moyen d'avertissemens on attirât l'attention tant des écoles que des autorités sur la surproduction actuelle dans les professions techniques. Le vœu fut émis de divers côtés, qu'au moins une ou deux langues étrangères figurent dans le programme des examens de diplôme de nos écoles techniques, en considération du fait que la connaissance des langues joue actuellement un rôle souvent décisif.

Le service de placement a reçu l'assurance de l'appui des représentants de l'industrie suisse de constructions mécaniques. On a fait allusion de même à la grande importance qu'il faut attribuer à l'activité de pionniers de la part d'ingénieurs suisses qui, après avoir acquis une pratique plus étendue à l'étranger, se voient en état de mettre leurs connaissances à la disposition de leur propre pays.

Des représentants du génie civil ont fait remarquer que dans les pays où les travaux de constructions se trouvent actuellement en plein développement, par exemple dans les pays d'Orient, certaines entreprises d'Etats voisins se trouvent dans la possibilité d'entreprendre des travaux et d'y occuper leurs compatriotes parce que les banques de leur pays leur prêtent le concours nécessaire en vue de financer les constructions en question. De même, en se chargeant d'emprunts, par exemple pour les chemins de fer, ces banques posent pour condition que leurs compatriotes y soient pris en considération, soit comme entrepreneurs soit comme techniciens.

Le S. T. S. a également été l'objet d'un témoignage de sympathie de la part de l'Office fédéral du Travail. L'assemblée a pris connaissance avec satisfaction du fait que la base légale permettant au S. T. S. de continuer à bénéficier d'une subvention de la part du Conseil fédéral subsiste, de sorte qu'à ce point de vue aussi l'avenir de l'institution semble assuré.

M. C. Andreae, président de la S.I.A. termina cette séance intéressante et instructive en remerciant la Commission d'administration du S. T. S. et en adressant un chaud appel aux participants pour qu'ils veuillent bien contribuer, dans la mesure du possible, à la réalisation du but que le S. T. S. poursuit dans l'intérêt des ingénieurs et des techniciens suisses.

Section genevoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée générale annuelle et séance du 21 janvier 1926.

L'Assemblée générale est ouverte à 8 h. 45 par M. Lemaître, vice-président, et réunit 34 membres. Lecture est donnée des rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes pour l'exercice 1925 ; ils sont adoptés sans opposition, puis le Comité propose de fixer la cotisation pour 1926 à 7 fr. au lieu de 8 fr. pour tous les membres sans exception, ce qui est accepté.

La section nomme à mains levées et sans discussion le Comité suivant pour 1926/1927 :

Président, M. G. Lemaître, ingénieur ; vice-président, M. J. Camoletti, architecte ; secrétaire, M. E. Steinmann, ingénieur ; trésorier, M. W. Denzler, ingénieur-chimiste, et MM. F. Fulpius, architecte, J. Pronier, ingénieur et M. Turrettini, architecte.

Comme vérificateurs des comptes pour 1926/1927 : MM. Ch. Petitat, ingénieur, et Ch. Mozer, architecte.

Sur proposition du Comité, les délégués suivants sont nommés pour 1926 :

MM. G. Lemaître, président, R. Maillart, ingénieur, M. Brémont, ingénieur, et F. Fulpius, architecte ; les délégués suppléants étant MM. E. Emmanuel, ingénieur, Ch. Petitat, ingénieur, Ed. Fatio, architecte, et W. Denzler, ingénieur-chimiste.

L'Assemblée générale étant close, on passe à l'ordre du jour de la séance.

Parmi les communications du Comité, il y a lieu de mentionner la démission de M. Th. Cosson, architecte, puis celle demandée par M. R. Chavannes, ingénieur, et la candidature de M. E. Huber, architecte.

La proposition du Comité de démissionner de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (section romande) n'est pas acceptée par la section.

Dans son exposé très documenté, M. l'ingénieur Pesson, nous parle de « quelques revêtements modernes de chaussées ». Le conférencier nous fait remarquer qu'actuellement les budgets consacrés à l'entretien et à la construction des routes diminuent alors que le trafic augmente ce qui paraît peu normal. M. Pesson nous parle plus spécialement des procédés de revêtement au silicate de soude et de ceux au brai, puis il cite la tendance actuelle de faire emploi d'éмульsons de bitume ou de brai qui portent nomis « Arcite » et « Colas ». D'une manière générale, ces émuльsons peuvent être appliquées par n'importe quel temps, excepté par le gel. Suit un échange de vues et quelques détails complémentaires entre le conférencier et quelques membres de la section où il est parlé de l'épaisseur, de la dureté, de la couleur et du prix de ces différents revêtements.

Aux propositions individuelles, M. A. Filliol signale une conférence sur l'éclairagisme organisée par le Service de l'électricité, conférence à laquelle les membres de la section seront invités.

La séance est levée à 10 h. 20.

E. St.

Séance du jeudi 11 février 1926.

Présidence de M. LEMAÎTRE, président.

Ouverture de la séance à 8 h. 45 en présence de 34 membres.

M. Fulpius présente la candidature de M. Paul Reverdin, architecte.

M. Delessert rapporte sur la démission de M. Chavannes, ingénieur, qui est irrévocable de telle sorte que la section ne pourra que s'incliner devant cette ferme décision et présenter ses regrets à M. Chavannes.

M. Lemaître nous informe du décès d'un membre de notre section, M. van Heurn, ingénieur.

Suivent les propositions individuelles. M. Fulpius demande alors que la Section fasse des démarches auprès des personnes intéressées de l'Administration des C. F. F. ou de l'Etat pour que l'exposition des projets relatifs au deuxième concours de la gare de Cornavin à Genève ait lieu dans de meilleures conditions que la première tant au point de vue du local que pour la présentation des plans eux-mêmes.

M. Fatio fait mention de la parution des volumes des cantons des Grisons et Valais de la Maison bourgeoise en Suisse et informe les membres que ces volumes sont vendus au prix de 12 fr. à tous les membres de la S. I. A.

Le dernier objet à l'ordre du jour est une conférence sur l'*Evolution de l'Architecture aux Etats-Unis*, conférence avec projections lumineuses donnée par M. Guillaume Fatio.

Dans un très intéressant exposé coupé par des clichés très nombreux et parfaitement réussis, le conférencier nous promène rapidement à travers les Etats-Unis d'Amérique et nous montre les premières habitations de colons, le prompt développement de celles-ci, la création des grands centres pour s'arrêter un peu plus longuement sur Washington d'abord puis sur New-York.

M. Lemaître remercie chaleureusement M. Guillaume Fatio et donne quelques détails complémentaires sur la construction des gratte-ciel.

M. Guillaume Fatio répond encore à M. Edmond Fatio sur une question de ce dernier que le coût d'un gratte-ciel peut s'élever de 40 à 100 millions de francs-or.

M. Lemaître remercie encore M. Guillaume Fatio de son exposé si vivant.

La séance est levée à 10 h. 05.

E. St.

CARNET DES CONCOURS

Concours restreint pour la gare de Genève-Cornavin.

30 projets remis. — Décision du jury : pas de premier prix. — Les projets primés sont classés dans l'ordre suivant :

1^e rang, projet N° 11, « La Place », *Julien Flegenheimer*, architecte, Genève ; 4000 fr.

2^e rang, projet N° 26, « La Rampe », *Julien Flegenheimer*, architecte, Genève.

3^e rang, projet N° 6, « Rue du Mont-Blanc », *Guyonnet et Torcapel*, architectes, Genève ; 3500 fr.

4^e rang, projet N° 28, « Mont-Blanc A », *Marc et Jean Cametti*, architecte, Genève ; 2000 fr.

5^e rang, projet N° 20, « La Saume », *Georges Peloux*, architecte, Genève ; 1500 fr.

6^e rang, projet N° 3, « C. F. F. /B », *Guyonnet et Torcapel*, architectes, Genève.

7^e rang, projet N° 16, « Via », *Julien Flegenheimer*, architecte, Genève.

8^e rang, projet N° 22, « Pierre du Niton A », *Arnold Itten*, architecte, Thoune ; 1000 fr.

L'exposition publique des objets a lieu du 16 au 31 mars 1926, au Palais Eynard, à Genève, chaque jour de 9 heures à midi et de 13 h. 30 à 18 heures.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Téléphon : Selna 25.75 — Télégramme : INGENIEUR ZÜRICH

Nouveaux emplois vacants :

636a. *Maschinen-Techniker* mit Fabrikationspraxis und Spezialkenntnissen in der Galvanisation. Maschinenfabrik der deutschen Schweiz.

767a. *Ingénieur-directeur* recherché par importante usine belge de petit outillage, fabriquant mèches hélicoïdales, alésoirs, tarauds.

781a. *Maschinen-Techniker*, gelernter Automobilmechaniker, als Garagemeister. Zurich.

782. *Hochbautechniker*, bewandert in der Ausführung von Werkplänen. Kt. Bern.

783. *Chemisch gebildeter Techniker*, der imstande ist, eine neu zu errichtende Bleicherei, Appretur- und Ausrüstanstalt für Baumwolltücher einzurichten. Deutsche Spinnerei und Weberei an der schweiz. Grenze.

784. *Ingénieur ou technicien*, bien au courant de la construction de moteurs pour motocyclettes. France.

785. *Ingénieur oder Techniker* mit weitgehenden Erfahrungen in Kessel- und Dampfanlagen, mit Befähigung als praktischer Berater der Dampfkesselbesitzer aufzutreten, als Generalvertreter für die Schweiz, von deutscher Grossfirma gesucht. (Verkauf verschiedener patentierter konkurrenzloser Dampfkessel-Spezialapparate.)

787. Bon *technicien-dessinateur*, très au courant des travaux de méttrage, parlant le français, ayant travaillé en Suisse romande et habitué au mode de construction et de toisé de cette partie de la Suisse. Canton de Vaud.

791. *Bautechniker*, mit langjähriger Erfahrung, erste Kraft für Konstruktionspläne, Zimmerarbeit, Steinhauerarbeit etc. Architekturbureau in Zürich.

792. Jüngerer *Ingenieur* oder *Techniker*, der mit den Textilmaschinen vertraut ist und gute englische Sprachkenntnisse besitzt, nach Bombay. Eintritt so bald als möglich.

793. a) Bons *dessinateurs d'études* de mécanique (machines à vapeur alternatives, turbines à vapeur, etc.) ; b) *Dessinateurs d'exécution*, recherchés par usine du Nord de la France.

794. Tüchtiger, routinierter *Bautechniker*, vorläufig aushilfsweise, auf grösseres Architekturbureau in Zürich. Offerten mit Handskizzen, Zeugniskopien und Gehaltsansprüchen.

795. Junger *Hochbautechniker* mit längerer Bureaupraxis. Architekturbureau im Kt. Bern.

796. Junger, tüchtiger *Hochbautechniker* mit Bureau- und Bauplatzpraxis. Eintritt 1. April. Architekturbureau im Kt. Solothurn.

797. *Hochbautechniker oder -Zeichner*, möglichst mit Kenntnissen in der Eisenbetonbranche, der Lust und Eignung für eine Vertretung hätte und womöglich in der Nord-West-Schweiz ansässig ist. Ingenieurbureau der Nord-West-Schweiz.

798. *Ingénieur*, personnalité compétente, ayant déjà occupé poste de chef de service commercial dans usine fabriquant petit outillage (mèches, tarauds, alésoirs, fraises) recherché comme Conseil, pour étudier réorganisation commerciale d'usine belge.

799. *Brauerei-Ingenieur*, Schweizer, als Betriebskontrolleur, für deutsch-schweizerische Bierbrauerei.

750a. Tüchtiger, erfahrener *Techniker* gesucht zur Rekonstruktion eines Unternehmens (Fabrik elektrischer Apparate der thermischen Branche) und dem Ausbau des Betriebes. Finanzielle Beteiligung erforderlich. Günstige Bedingungen für die Uebernahme der bestehenden Anlage. Berner Oberland.

801. *Konstrukteur* mit grosser Erfahrung im Bau von Kranenwinden und im allgemeinen Maschinenbau, für dauernde Anstellung gesucht.

805. *Konstrukteur* gesetzten Alters, der schon längere Erfahrung in Eisen- und Stahlwerken hat. Deutsche Schweiz.

807. *Betriebsleiter* für Chokoladefabrik im Tessin. Logis zu Lasten des Arbeitgebers.

809. *Betriebsleiter* für Wirkwarenfabrik im Kt. Zürich.

811. 2 *Techniker* der Mühlenbaubranche : a) für Acquisition in der deutschen und französischen Schweiz ; b) für Acquisition für Landwirtschaft. Deutsche Schweiz.

813. *Elektro-Ingenieur oder -Techniker* (nur Schweizer) für die Maschinen-Abteilung einer deutsch-schweizerischen Firma. Gewandtheit im Abfassen technischer Korrespondenzen und Berichte und Beherrschung der deutschen, französischen und englischen Sprache erforderlich.

815. Tüchtiger *Zentralheizungs-Techniker* mit Verständnis für elektrische Anlagen, zur Organisation einer neu gegründeten Firma. Deutsche Schweiz.

817. *Maschinen-Ingenieur*, geschäftsgewandt, mit guter allgemeiner Praxis und Kenntnissen in Konstruktion von Turbinen und Abschlussorganen, für das Bauleitungsbureau einer grossen Wasserkraftanlage. Schweiz.

802. *Dessinateur-architecte*, jeune homme capable et sérieux et ayant bonne pratique. Entrée 1^{er} avril. Valais.

810. Künstlerisch befähigter *Architecte*, erste Kraft, mit reicher Praxis, mit Verständnis für die Aufgaben des Alltags und geschäftlicher Einsicht. Nord-West-Schweiz.

812. Tüchtiger *Bautechniker* zu sofortigem Eintritt auf Architekturbureau der Central-Schweiz.

Non encore pourvus : 590a, 704a, 711a, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 778, 780.

Adresser toutes les communications au *Service Technique Suisse de Placement*, à Zurich, Tiefenhöfe 11.